

Portrait de l'agriculture dans le Beauvaisis

Le volet agricole est l'une des composantes du diagnostic territorial du plan local d'urbanisme intercommunal de l'agglomération du Beauvaisis.

Pour avoir un état des lieux complet sur cette thématique, la CAB s'est appuyée sur une démarche complémentaire et fine de l'agriculture dans le Beauvaisis :



Des études bibliographiques



Des enquêtes individuelles menées par la chambre d'agriculture de l'Oise en mai et juin 2022 (mobilisation des conseillers de cette structure)



Des ateliers avec les acteurs du monde agricole (DDT, DRAAF, UniLaSalle, coopératives agricoles, syndicats, conseil départemental, ADEME, agence de l'eau, chambre d'agriculture, ROSO, etc.)

Le mardi 4 octobre 2022, au siège de la chambre d'agriculture de l'Oise, une restitution de l'ensemble de ces travaux a été présentée aux élus en charge du suivi de l'élaboration du PLUi-HM.



Réunion de restitution
du 4 octobre 2022

**UNE MOBILISATION
IMPORTANTE DES
AGRICULTEURS**

87%

**des agriculteurs ayant leur siège
d'exploitation sur le territoire de
la CAB ont été enquêtés par la
chambre d'agriculture de l'Oise
(cela représente 75,6%
de la surface agricole utile)**

Partenariat de la
CAB avec la chambre
d'agriculture de l'Oise
pour la réalisation du
diagnostic agricole.



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
OISE



5 GRANDS CONSTATS

1/ Une activité agricole bien présente sur le territoire

274

exploitants agricoles ont leur siège social sur le territoire de la CAB

222

exploitants ont leur siège social hors du territoire de la CAB



AU TOTAL

496

exploitants agricoles cultivent sur le territoire de l'agglomération du Beauvaisis

QUELQUES CHIFFRES

66% du territoire de l'agglomération du Beauvaisis en surface agricole utile (SAU)

Une surface agricole utile moyenne de **128 hectares par exploitation**

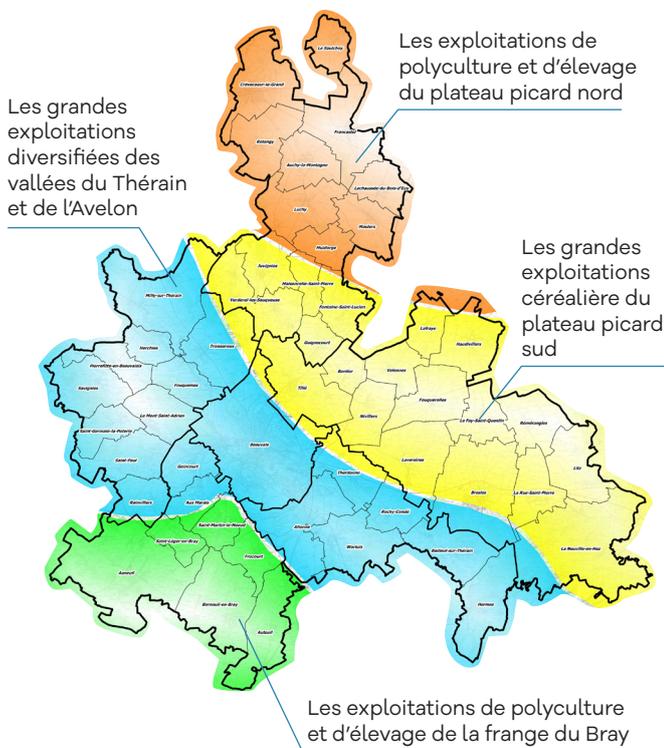
Une diminution du nombre d'exploitations (-13% depuis 10 ans)

Un âge moyen des chefs d'exploitation de **50 ans**

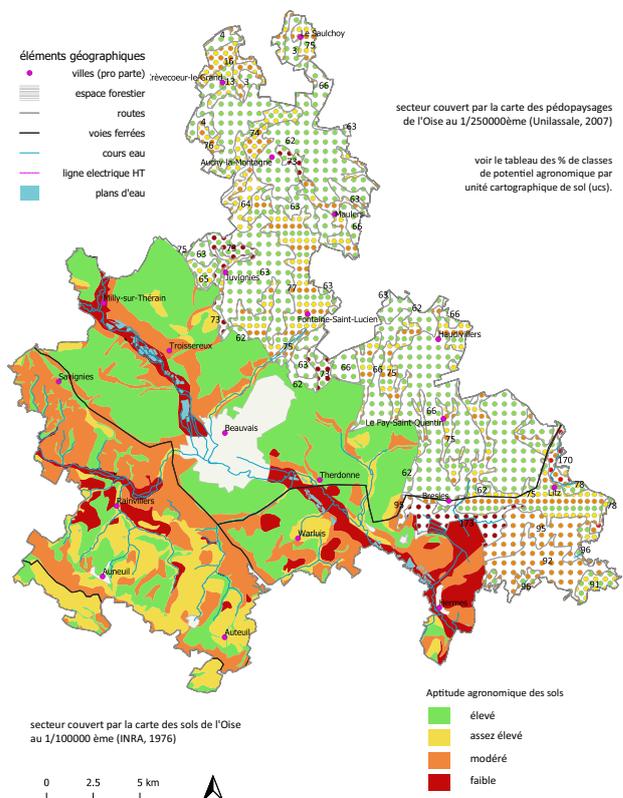
64% des exploitations enquêtées sont sous forme sociétaire (contre **36% sous forme individuelle**)

2/ Une agriculture plurielle avec 4 grands ensembles agricoles

Une activité d'élevage présente sur le territoire (112 exploitations enquêtées avec au moins 1 élevage), même si en nette diminution par rapport à 2010 et inégalement répartie (moins présente à l'Est)



Un potentiel agronomique globalement élevé



Des cultures majoritairement tournées vers les céréales, les oléagineux et les oléo-protéagineux (76% des exploitants enquêtés)

Le cresson : une spécificité locale, plus particulièrement du marais de Bresles.



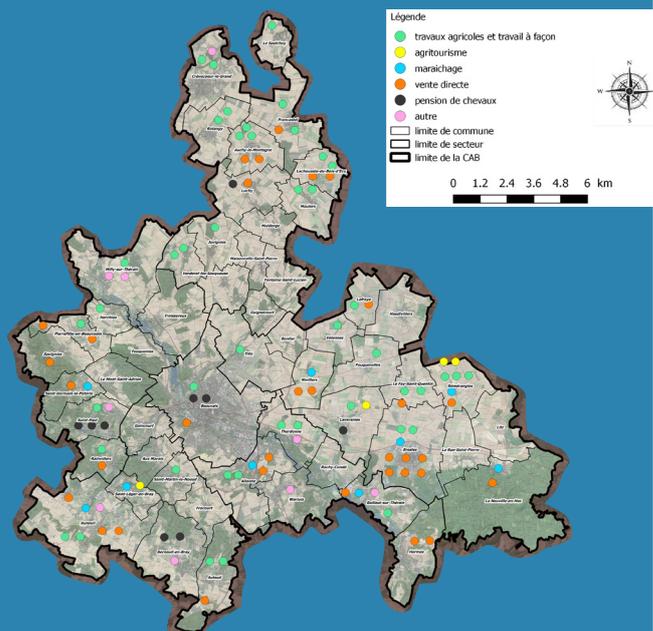
3/ L'agriculture, un moteur économique du territoire

13%

des emplois directs ou indirects de la CAB dépendent de la filière agricole (agriculteurs, coopératives, entreprises telles qu'AGCO, GIMA ou ISAGRI)

41%

des exploitations agricoles enquêtées ont diversifié leurs activités : les **circuits courts** prioritairement, mais également les prestations de **travaux agricoles** (par exemple pour rentabiliser les investissements engagés sur les machines agricoles), les énergies renouvelables ou encore le **tourisme à la ferme**



Ferme des Bayottes, Pierrefitte-en-Beauvaisis



Panneaux photovoltaïques, Berneuil-en-Bray

4/ Des démarches qualité engagées au regard des enjeux environnementaux

45%

des exploitants enquêtés sont engagés dans une démarche qualité (agriculture de conservation, haute valeur environnementale, label bas carbone, agriculture biologique, charte de bonnes pratiques de l'élevage)

Coulée de Boue, Nivillers



5/ Des problèmes rencontrés par les exploitants agricoles enquêtés

La consommation d'espace

- Le socle agricole historique du territoire se fragilise : 564 hectares artificialisés entre 2009 et 2019 sur la CAB, dont 254 hectares de parcelles agricoles
- Une pression plus marquée au sud de l'agglomération du Beauvaisis

Les difficultés de déplacements et de circulation

Plusieurs problèmes rencontrés par les exploitants enquêtés : perturbation des déplacements des engins agricoles (nouveaux sens de circulation, haricots ou stationnements gênants), mauvais entretien de certains chemins (notamment élagages), aménagements de voirie inappropriés, problématique de franchissement de certains carrefours

Les incivilités et les nuisances périurbaines

Les agriculteurs enquêtés ont évoqué les dépôts illégaux de déchets, les conflits de voisinage (odeurs liées à l'élevage, poussières des moissons, traitements phytopharmaceutiques...), ou encore les champs utilisés comme des terrains de jeux (quads, motos...)

DES ATTENTES VARIÉES ET À CONJUGUER...

Des attentes spatiales

- Le maintien de l'activité agricole
- La justification de toute consommation spatiale
- La densification des espaces dévolus à l'urbanisation
- L'intégration architecturale et paysagère des bâtiments agricoles dans leur environnement
- ...



Des attentes économiques et sociales

- Le développement et la pérennisation des filières (agro-ressources, alimentaires de proximité ou non alimentaires)
- L'indépendance énergétique
- Le renforcement des échanges entre les agriculteurs, les communes et les habitants
- ...



Des attentes environnementales

- La préservation des sols et de la biodiversité (notamment les abeilles)
- La protection qualitative et quantitative de la ressource en eau
- La diminution de la consommation d'intrants
- La lutte contre l'érosion et le ruissellement
- ...



5 JUILLET 2022

Première restitution du diagnostic transversal

**DEPUIS FIN AOÛT/
SEPTEMBRE 2022**

Rencontres individuelles des maires avec Transitec (volet mobilités)

4 OCTOBRE 2022

Restitution du diagnostic agricole

20 OCTOBRE 2022

Présentation auprès des personnes publiques associées de la première restitution du diagnostic territorial

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

22 NOVEMBRE 2022

Séminaire des maires sur les chiffres-clés qui ressortent du diagnostic

14 DECEMBRE 2022

Séminaire des maires pour une présentation de l'ensemble du diagnostic territorial (y compris les volets habitat et mobilités)